

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse SSGA

Communiqué aux médias

Sécurisation du Gor-de-Braye
Les Gorges de l'Areuse fermées

La Société des Gorges de l'Areuse va sécuriser le Gor-de-Braye, entre le Pont-des-Clées et la Passerelle du Gor, en amont de Boudry. Elle remplacera plus de 370 mètres de garde-corps (barrière) et installera un escalier métallique qui facilitera l'accès des secours et l'entretien de l'itinéraire principal dans les Gorges de l'Areuse en cet endroit. Ces travaux rendent nécessaire la fermeture du sentier ; une déviation est mise en place. Les travaux débutent le 2 mai 24, et dureront au moins six semaines.

La garde-corps au bord de la falaise haute en certains endroits de 40 mètres est sur de longs traits trop bas, il ne comporte que deux éléments longitudinaux ; certaines des fondations des poteaux de ce garde-corps ne sont plus ancrées dans le sol et représentent parfois un obstacle pour les randonneuses et randonneurs. Il sera remplacé par une nouvelle barrière, faite de cinq éléments horizontaux, devant garantir une meilleure protection contre les chutes.

Le Gor-de-Braye est un endroit encaissé, et l'itinéraire principal sur le versant exposé au Nord est très souvent humide ; la roche affleurante y est glissante. L'entretien des installations de sécurité est rendu aussi compliqué par des chutes de pierres ou d'arbres. Pour faciliter les secours ainsi que l'acheminement du personnel d'entretien et du matériel, un escalier métallique sera installé à proximité immédiate de la Passerelle du Gor. Il donnera accès à un chemin forestier accessible à des véhicules.

Les travaux sont devisés à plus de CHF 250'000.-, un défi pour la petite association bénévole qu'est la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse (quatre fois le budget annuel). Ce n'est que grâce à des contributions externes et une subvention de l'Etat que les travaux de sécurisation du Gor-de-Braye pourront être menés. Les charges liées à l'accessibilité au chantier, et à l'impérieuse nécessité de sécuriser en permanence le personnel des entreprises qui interviendront, constituent plus d'un quart du devis.

Pendant les travaux, planifiés dès le 2 mai 2024, et qui dureront six semaines au minimum, l'itinéraire principal dans les Gorges de l'Areuse sera fermé entre le Pont-des-Clées et le Pont-de-Vert. Une déviation sera mise en place (*annexe*).

Une vision locale avant le début des travaux est prévue le jeudi 25 avril 2024, rendez-vous à 14 heures à l'Usine électrique du Chanet, à Boudry ; merci de nous faire part de votre intérêt à cette visite (bonnes chaussures de marche nécessaires, vu la météo actuelle).

Bôle et Neuchâtel, le 21 avril 2024

Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse

Renseignements :
- Pierre Muhlemann, Président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse
  pierre.muhlemann@gmail.com, 076 471 58 95